



**FESTIVAL
INTERNATIONAL
NATURE
NAMUR**

28^e Festival International Nature Namur Du 14 au 23 octobre 2022

Candidatures aux expos photos

Avertissement

Toute personne proposant sa candidature pour exposer au Festival International Nature Namur certifie être l'auteur des images présentées et atteste que son comportement n'a nui en aucune manière à la préservation des espèces naturelles ou à la protection des milieux, conformément aux réglementations en vigueur.

Comment postuler ?

Ce document est un formulaire de candidature pour exposer au 28^e Festival International Nature Namur. Il ne consiste pas en une inscription.

Les dépôts de candidatures sont ouverts dès le 1er février 2022.

Pour postuler valablement, complétez le formulaire en ligne sur www.festivalnaturenamur.be.
Vous avez jusqu'au jeudi **31 mars 2022 minuit**.

Dans ce formulaire, nous vous demandons, en plus des informations générales, de télécharger :

- Les photos qui feront partie de votre expo (en format JPEG et HD) ;
- Une planche contact (toutes les images de votre dossier sur une même page sous forme de vignettes) ;
- Idéalement des photos de vos tirages (si vous en disposez).

Les candidats sélectionnés par le comité de sélection du Festival seront avertis par mail en avril 2022.

REMARQUES :

- En cas de participation, votre présence sera appréciée durant toute la période que vous aurez sélectionnée via le formulaire, à savoir 4 jours ou 10 jours.
- Par respect pour le public, nous ne souhaitons pas lui proposer une même exposition à quelques semaines d'intervalle dans la même ville, c'est pourquoi nous vous demandons de nous informer si vous avez été sélectionné pour participer aux « Expos Photos Aves ».



Matériel à votre disposition

- Entre 12 et 15 m de panneaux en bois, grilles, panneaux d'expo comportant un système d'accroche classique (chaînes et crochets, cimaise ou autre, en fonction de l'endroit où vous exposerez) ;
- Une table (1,20 ou 1,50 m de long) et 2 chaises, excepté pour les expos extérieures ;
- Nappage des tables et des panneaux d'expos ;
- Eclairage et accès à l'électricité ;
- Connexion WiFi.

Infos pratiques

- Toutes les infos pratiques concernant les dates de montage/démontage, l'accès aux lieux d'exposition et les dates d'ouverture des expositions seront transmises en temps et en heure aux candidats sélectionnés.
- Pour les exposants non belges, un hébergement en gîte ou chambre d'hôte est offert au(x) photographe(s) auteur(s) de l'exposition.

Droit d'auteur et utilisation des œuvres

En posant sa candidature, le photographe dont l'expo est sélectionnée autorise le Festival International Nature Namur à reproduire et à diffuser ses œuvres dans le cadre de la promotion des expos photos et/ou du Festival sur le web, dans la presse et dans les publications réalisées par le Festival. En outre, le photographe autorise le Festival à pouvoir utiliser l'une de ses images comme visuel de la nouvelle édition. Les images sont toujours accompagnées du nom de l'auteur.

Données à caractère personnel

Les renseignements fournis par les participants pourront être utilisés dans le cadre de nos activités photos. Dans tous les cas, il est rappelé que, conformément aux lois et directives européennes en vigueur et au règlement européen entré en vigueur le 25 mai 2018, relatifs à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, à la protection des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, les participants disposent d'un droit d'opposition, d'accès et de rectification des données les concernant.

En conséquence, tout participant bénéficie auprès du Festival d'un droit d'accès, d'interrogation, d'opposition, de rectification et de suppression pour les données les concernant, sur simple demande à l'adresse suivante : info@festivalnaturenamur.be.

Aucune des informations fournies ne pourra faire l'objet d'une commercialisation.



Application du règlement

Toute candidature au Festival implique l'acceptation sans réserve du présent règlement et de ses possibles modifications d'organisation et de fonctionnement.

En cas de contestation sur le sens des stipulations du présent règlement, seul le texte en français fera foi.

Le présent règlement est également disponible sur le site internet du Festival International Nature Namur : www.festivalnaturenamur.be.

Responsabilité

La participation au concours étant réalisée par le biais d'internet, elle implique la connaissance et l'acceptation des limites d'internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les débits très variables ou le temps de chargement. En conséquence, le Festival ne saurait en être tenu pour responsable.

Pour toute information complémentaire :

Festival International Nature Namur
Rue Léon François, 6-8
5170 Bois-de-Villers
Belgique

Contact : +32 (0)81 43 24 19 | info@festivalnaturenamur.be

Site internet : www.festivalnaturenamur.be

Conditions de participation disponibles en français • en anglais • en néerlandais

